



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus

Date de publication: SHAB 08.11.2022, **Publication répétée:** 07.11.2022, 09.11.2022

Date d'échéance prévue: 07.11.2025

Numéro de publication: SR01-0000008228

Entité de publication

HOTELA Allocations Familiales, Rue de la Gare 18, 1820 Montreux

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus Hôtellerie Vaudoise Allocations familiales avec HOTELA Allocations Familiales

2. Publication

Organisation transférante:

Hôtellerie Vaudoise Allocations familiales
Chemin du Boston 25
1004 Lausanne
Suisse

Organisation reprenante:

HOTELA Allocations Familiales
CHE-115.020.986
Rue de la Gare 18
1820 Montreux

Publication de la fusion dans la FOSC: 01.11.2022

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).

Les créanciers des entités qui fusionnent peuvent, dans le délai imparti, produire leurs créances et exiger des sûretés de l'entité reprenante.

Délai : 01.04.2023 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:

HOTELA Allocations Familiales
M. Michael Bolt
Rue de la Gare 18
1820 Montreux